



LETTRE D'INFO SPÉCIALE CAMPAGNE TPE

30/03/2021



J-7 avant clôture du scrutin

Dernière semaine pour VOTER et FAIRE VOTER CGT !

Nous sommes sur la dernière ligne droite de la campagne TPE. La participation est loin d'être exceptionnelle (3,04%, soit 148 382 votants au 29/03/21), même si elle est au niveau du précédent scrutin (ce qui n'est pas si mal au regard de la situation sanitaire et sociale), elle reste néanmoins très insuffisante au regard du nombre de salariés travaillant dans les TPE. Continuons à mener campagne jusqu'au 6 avril 18h. Il nous reste encore une bonne semaine pour VOTER et FAIRE VOTER CGT !

Nous le savons, gagner une participation importante c'est s'assurer de plus de voix pour la CGT.

Certes les conditions sanitaires ne rendent pas facile le contact direct avec les salariés, mais il est nécessaire que la campagne continue jusqu'à la clôture du scrutin dans les territoires. De nombreux exemples d'initiatives de déploiement montrent quotidiennement l'implication des organisations ; y compris dans la mise à disposition des bureaux de vote ou permanences spécifiques qui suscitent de bons retours.

Des distributions dans les boîtes aux lettres peuvent encore se poursuivre en croisant les fichiers adhérents et électeurs. Allons chercher chaque voix dans notre rue, notre quartier, notre village, notre ville, etc. Mais également dans notre cercle de proximité. Nous connaissons tous autour de nous des salariés des TPE dans nos familles, amis, petits commerces, etc. Chaque voix compte !

Les organisations de la CGT innovent dans cette campagne avec l'utilisation des réseaux sociaux. Des supports de communication créatifs, tels que des clips, posts, vidéos, images, sont largement relayés. Toutefois et malgré cet engagement important de nos structures, nous constatons que même des syndiqués oublient de voter. Dans certains territoires, le problème a été pris à bras le corps en prenant la décision de faire du phoning auprès de nos syndiqués dit « isolé ». Chacun est joint pour rappeler l'importance du scrutin mais aussi pour gagner « 1 syndiqué c'est 3 voix CGT ». La démarche est également opérée auprès des salariés qui ont poussé la porte ou contacté la CGT.

Nous réfléchissons à du matériel pour le week-end de Pâques et gagner le vote CGT à l'occasion des débats lors des repas familiaux. Tout le monde n'a pas la chance d'avoir une famille CGTiste 😊



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES
22 MARS - 6 AVRIL 2021

Éléments d'informations transmis par la DGT

Le taux de participation durant la première semaine se situe à un niveau équivalent à celui du précédent scrutin :

A la date de vendredi 25 mars à 18h, **la participation s'établissait à 2,32%**, un niveau proche de celui de 2016 au même jour du vote. Plusieurs tendances se dessinent :

- *Le vote électronique est près de deux fois supérieur à 2016. On compte environ 70 000 votes électroniques, représentant environ 60% des suffrages. Cette dynamique est portée par une importante campagne digitale qui a drainé 83 000 visiteurs sur le site depuis l'ouverture du scrutin. Cette communication sera amplifiée la semaine prochaine du fait d'une érosion progressive mais naturelle du nombre de votes quotidiens observée.*
- *Le vote par correspondance demeure en retrait des précédents scrutins, puisque 29 000 courriers ont été reçus à ce jour. **Au vu du contexte sanitaire, nous avons pris des mesures pour permettre le réassort des courriers jusqu'au 29 mars sur l'ensemble du territoire, y compris si l'électeur modifie son adresse postale.** Cette possibilité fait l'objet d'une communication spécifique sur le site internet de l'élection depuis le 25 mars.*
- *Certaines professions sont fortement mobilisées telles les assistantes maternelles, les cadres de la métallurgie et les salariés des entreprises artistiques qui se démarquent par leur forte participation.*
- *Il existe d'importantes disparités en fonction des régions. Les services déconcentrés mènent des **actions spécifiques de communication notamment dans les DROM-COM pour dynamiser le vote qui se situe historiquement au-dessous de la moyenne nationale.***

Point de situation sur l'acheminement du matériel de vote :

« Plusieurs organisations syndicales nous ont alerté sur la non-réception du matériel de vote par certains électeurs. La Poste et la Direction Générale du Travail ont conjugué leurs efforts pour assurer cette distribution dans les meilleures conditions possibles et permettre à l'ensemble des électeurs de participer pleinement au scrutin en dépit du contexte sanitaire actuel. La grande majorité des courriers ont été distribués dès le 22 mars.

Une attention particulière a été portée aux régions et départements d'outre-mer. La distribution a débuté dès le 1er mars à Mayotte et au plus tard le 17 mars dans les autres collectivités. Elle est aujourd'hui achevée dans la majorité de ces territoires. A Mayotte, des mesures spécifiques ont été prises pour permettre aux électeurs de venir retirer leur courrier au bureau de poste, en cas de défaillance de leur adresse postale. Saint-Pierre-et-Miquelon représente un cas particulier, puisque la crise sanitaire a fortement réduit le trafic aérien en direction de cette collectivité. Les courriers sont en cours d'acheminement et leur distribution débutera lundi 29 mars. La campagne de communication locale va être renforcée concomitamment à cette distribution. »

#gagneunevoixpourlaCGT

Nous vous proposons d'occuper les réseaux sociaux en lançant des défis aux syndiqués CGT afin qu'ils participent à gagner des voix autour d'eux pour la CGT. Il s'agit de reprendre une initiative lancée par les camarades de l'UL de Lille. Vous pouvez adapter et partager le post suivant :



« Élections TPE, gagnons ensemble des voix pour la CGT !

Cette semaine, j'ai eu l'assurance de 3 votes pour la CGT par des salariés de TPE (donner des éléments de contexte : venus au bureau de vote CGT dans mon union locale/ rencontrés sur leur lieu de travail / rencontrés lors d'un déploiement,...). Et je nomme aujourd'hui @ , @ , @ pour aller chercher dans leurs connaissances (amis, famille, courses...) 3 personnes qui seraient susceptible de voter CGT dans les toutes petites entreprises et de nommer à leur tour 3 camarades pour continuer la chaîne 🙌 » #gagneunevoixpourlacgt

Une manière ludique de s'engager dans la campagne jusqu'au 6 avril 18h !

Le site internet www.cgt-tpe.fr

- Jusqu'à la fin du scrutin, un dossier « élection TPE » sera en ligne avec deux portes d'entrée possibles :
 - Un espace «VOTER CGT» pour les salariés des TPE » ;
 - Un espace « FAIRE VOTER CGT » pour les sympathisants, adhérents, militants.

Dans chacun des espaces, et selon les cibles, des informations ou outils pour aider à voter ou faire voter CGT.

RAPPEL : Le site est également un espace de ressources pour les organisations, il est possible d'y retrouver, dans la rubrique « outils » :

- La carte interactive des TPE, pour les organisations qui souhaiteraient cibler les TPE pour des boitages, tractages par exemple ;
- Des états des lieux sur la situation des salariés des TPE au sujet d'un certain nombre de thématiques, afin d'aller au débat avec eux ;
- Le matériel de campagne confédéral ou mis à disposition par les organisations.

RAPPEL : Accès aux infos, visuels et outils dématérialisés :

- L'ensemble des visuels (flyers, 4 pages, professions de foi ; fiches de droit, affiches, bandeaux, etc) et outils (carte interactive TPE, fichiers des TPE, films, animations, spots radio, etc) sont disponibles sur l'espace de stockage CGT (cloud) et accessibles sur le lien suivant :

<https://cloud.cgt.fr/index.php/s/JobASWjx7yqDcSR>

Liste des électeurs

RAPPEL : Dans le cas où un salarié se manifeste dans le cadre de la RGPD, veuillez nous faire remonter sur l'adresse tpe@cgt.fr : la demande du salarié (mail ou scan courrier) afin que nous puissions lui répondre directement via le Délégué à la Protection des Données (DPO) CGT pour le cas où l'envoi soit passé par le dispositif CFD / FD / Comités régionaux. Sinon un exemple de courrier type pour répondre aux salariés vous sera transmis sous peu.

La législation ayant lourdement évolué depuis le dernier scrutin, nous nous permettons de vous rappeler :

- L'obligation de destruction de cette liste au plus tard un mois après la fin du scrutin, sous peine de poursuites pénales lourdes pour la/le référent.e.

Pour toute précision, contactez Frédéric Paré, mandataire national : f.pare@cgt.fr

Calendrier électoral

- Période de vote jusqu'au **6 avril 18h**

=> sur le site <https://election-tpe.travail.gouv.fr/>

Pour avoir les informations gouvernementales sur les élections TPE (calendrier et modalités de vote, espace électeur, programme des OS, etc.) :

<https://election-tpe.travail.gouv.fr/tout-comprendre-l-election-tpe>

- Clôture du scrutin le **06/04 à 18h** (heure de Paris), la campagne peut être menée jusqu'à la clôture du scrutin !
- CNOV le **16/04** : proclamation des résultats 17h

Nous proposons au groupe de campagne des référents TPE, pour celles et ceux qui le souhaitent, de nous retrouver autour d'une réunion visio fraternelle le 16 avril vers 18h pour analyser ensemble les premiers résultats. Modalités à venir.

Liens utiles :

- Le site internet www.cgt-tpe.fr
- Rubrique « outils » : <https://www.cgt-tpe.fr/outils-de-campagne>
- L'espace de stockage CGT (cloud) <https://cloud.cgt.fr/index.php/s/JobASWjx7yqDcSR>

Nous contacter :

- Fred Paré, mandataire national | 06.18.96.03.54 | f.pare@cgt.fr
- Michèle Chay, conseillère Artisanat-TPE | 06 20 84 18 47 | m.chay@cgt.fr
- Jean-Michel Dupire, conseiller Artisanat-TPE | 06 86 88 05 35 | jm.dupire@cgt.fr
- Muriel Reignier, conseillère vie syndicale | 07 62 08 12 05 | m.reignier@cgt.fr

